

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [cynthia-tremblay-cssp-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/614f41aa220e7a70ccef6857>

Date d'obtention : 2026-02-13 14:57:58

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

En premier lieu, je ne savais pas que je pouvais être accusé de consulter de la pornographie juvénile si je voyais une photo qu'un jeune veut me montrer. Ce fait du sens, quand on suit la formation avec les explications. Je retiens la façon différente d'intervenir en acte impulsif et malveillant et que je ne suis pas mandataire de la police. Dans ma naïveté, j'aurais fait une enquête. Maintenant, je sais que mon rôle est de recueillir les informations et d'appeler la police et de leur remettre les informations amassées. Je suis très contente qu'une trousse accompagne le tout. Le phénomène de sexto est encore présent mais moins courant qu'en 2016. Avoir un rappel et un guide est aidant pour nous tenir à jour dans nos interventions.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

En fait tout, car je ne savais pas du tout comment intervenir. Avoir un guide c'est rassurant pour l'intervenant, le jeune et les parents. Intervenir sur une situation où je ne suis pas outillé c'est stressant et ceci donne l'impression au jeune que je ne connais pas mon rôle dans la situation. Ceci le met en confiance et je le suis par la bande aussi car j'ai un outil pour me guider. Ceci va aussi augmenter mon efficacité et la rapidité de l'intervention. Ceci change mes interventions et celles des autres intervenant formés au sein d'une même équipe dans le sens où nous allons tous parler le même langage et intervenir selon la même procédure. Uniformiser l'intervention apporte un cadre rassurant pour tous.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

La confidentialité, le ton de mon intervention et rester objective dans ma cueillette d'informations.